

États financiers consolidés intermédiaires
(en milliers de dollars américains)

THERATECHNOLOGIES INC.

Trimestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023
(non audité)

THERATECHNOLOGIES INC.

Table des matières
(en milliers de dollars américains)
(non audité)

	Page
États consolidés intermédiaires de la situation financière	1
États consolidés intermédiaires du résultat global	2
États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres	3
États consolidés intermédiaires des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires	5 – 25

THERATECHNOLOGIES INC.

États consolidés intermédiaires de la situation financière
(en milliers de dollars américains)

Au 29 février 2024 et au 30 novembre 2023
(non audité)

	Note	29 février 2024	30 novembre 2023
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie		32 240 \$	34 097 \$
Placements obligataires et fonds du marché monétaire		6 213	6 290
Clients et autres débiteurs		9 996	13 023
Crédits d'impôt et subventions à recevoir		499	524
Impôt sur le résultat à recevoir		–	4
Actifs d'impôt différé		–	29
Stocks	5	6 303	6 066
Frais payés d'avance et acomptes		2 587	3 154
Actifs financiers dérivés		103	110
Total des actifs courants		57 941	63 297
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles		1 133	1 206
Actifs au titre de droits d'utilisation		686	770
Immobilisations incorporelles		12 136	12 496
Actifs d'impôt différé		29	–
Coûts de financement différés		165	–
Total des actifs non courants		14 149	14 472
Total des actifs		72 090 \$	77 769 \$
Passifs			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		29 929 \$	28 471 \$
Provisions	6	6 195	9 603
Partie courante de la facilité d'emprunt	7	12 354	7 286
Partie courante des obligations locatives	8	431	421
Bons de souscription de Marathon	9 b)	1 262	1 475
Impôt sur le résultat à payer		106	–
Revenus différés		38	38
Total des passifs courants		50 315	47 294
Passifs non courants			
Facilité d'emprunt	7	45 895	50 688
Obligations locatives	8	460	573
Autres passifs		22	84
Total des passifs non courants		46 377	51 345
Total des passifs		96 692	98 639
Capitaux propres			
Capital-actions et bons de souscription	9	363 927	363 927
Surplus d'apport		23 867	23 178
Déficit		(413 140)	(408 659)
Cumul des autres éléments du résultat global		744	684
Total des capitaux propres		(24 602)	(20 870)
Total des passifs et des capitaux propres		72 090 \$	77 769 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

THERATECHNOLOGIES INC.

États consolidés intermédiaires du résultat global
(en milliers de dollars américains, sauf pour les montants par action)

Trimestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023
(non audité)

	Note	2024	2023
Revenus	3	16 247 \$	19 908 \$
Charges d'exploitation			
Coût des produits vendus		5 284	4 693
Frais de recherche et de développement déduction faite de crédits d'impôt de 32 \$ (72 \$ en 2023)		3 752	9 356
Frais de vente		5 701	6 814
Frais généraux et administratifs		3 756	4 452
Total des charges d'exploitation		18 493	25 315
Perte des activités d'exploitation		(2 246)	(5 407)
Produits financiers	4	629	348
Charges financières	4	(2 754)	(5 288)
		(2 125)	(4 940)
Perte avant impôt sur le résultat		(4 371)	(10 347)
Charge d'impôt sur le résultat		(110)	(96)
Perte nette de la période		(4 481)	(10 443)
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt			
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net			
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »)		60	77
		60	77
Résultat global total de la période		(4 421) \$	(10 366) \$
Perte de base et diluée par action	9 d)	(0,10)	(0,43)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

THERATECHNOLOGIES INC.

États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres
(en milliers de dollars américains, sauf pour le nombre d'actions)

Trimestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023
(non audité)

Trimestre clos le 28 février 2023							
Note	Capital-actions et bons de souscription émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne		Composante capitaux propres des billets convertibles	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
	Nombre d'actions ¹⁾	Montant					
Solde au 30 novembre 2022	24 201 582	338 751	2 132	18 810	(382 649)	385	(22 571)
Résultat global total de la période	-	-	-	-	(10 443)	-	(10 443)
Perte nette de la période							(10 443)
Autres éléments du résultat global							
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers à la JVAERG, après impôt	-	-	-	-	-	77	77
Résultat global total de la période	-	-	-	-	(10 443)	77	(10 366)
Transactions avec les propriétaires, inscrites directement dans les capitaux propres							
Rémunération fondée sur des actions aux termes du régime d'options d'achat d'actions	-	-	-	626	-	-	626
Total de l'apport des propriétaires	-	-	-	626	-	-	626
Solde au 28 février 2023	24 201 582	338 751 \$	2 132 \$	19 436 \$	(393 092) \$	462 \$	(32 311) \$

Trimestre clos le 29 février 2024							
Note	Capital-actions et bons de souscription émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne		Composante capitaux propres des billets convertibles	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
	Nombre d'actions ¹⁾	Montant					
Solde au 30 novembre 2023	45 980 019	363 927	-	23 178	(408 659)	684	(20 870)
Résultat global total de la période	-	-	-	-	(4 481)	-	(4 481)
Perte nette de la période							(4 481)
Autres éléments du résultat global							
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers à la JVAERG, après impôt	-	-	-	-	-	60	60
Résultat global total de la période	-	-	-	-	(4 481)	60	(4 421)
Transactions avec les propriétaires, inscrites directement dans les capitaux propres							
Rémunération fondée sur des actions aux termes du régime d'options d'achat d'actions	9 c)	-	-	689	-	-	689
Total de l'apport des propriétaires	-	-	-	689	-	-	689
Solde au 29 février 2024	45 980 019	363 927 \$	- \$	23 867 \$	(413 140) \$	744 \$	(24 602) \$

¹⁾ Voir la note 1 pour obtenir plus de renseignements sur le regroupement d'actions.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

THERATECHNOLOGIES INC.

États consolidés intermédiaires des flux de trésorerie
(en milliers de dollars américains)

Trimestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023
(non audité)

	Note	2024	2023
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :			
Activités d'exploitation			
Perte nette de la période		(4 481) \$	(10 443) \$
Ajustements pour :			
Amortissement des immobilisations corporelles		73	98
Amortissement des immobilisations incorporelles et des autres actifs		360	739
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation		84	102
Rémunération fondée sur des actions aux termes du régime d'options d'achat d'actions et du régime de droits à l'appréciation d'actions		627	576
Profit sur la résiliation du bail		–	(121)
Variation de la juste valeur des actifs financiers dérivés		7	331
Variation de la juste valeur du passif lié au régime d'unités d'actions différées		(3)	(155)
Intérêts sur les billets non garantis de premier rang convertibles et l'emprunt à terme	4	2 274	1 784
Intérêts payés sur les billets non garantis de premier rang convertibles et l'emprunt à terme		(2 325)	(2 188)
Produits d'intérêts		(420)	(227)
Intérêts reçus		430	240
Charge d'impôt sur le résultat		110	96
Variations de change		(26)	285
Perte découlant des modifications apportées à la facilité d'emprunt		–	2 650
Charge de désactualisation et amortissement des coûts de financement différés	4	374	533
Variation de la juste valeur des bons de souscription de Marathon		(213)	–
		(3 129)	(5 700)
Variation des actifs et des passifs d'exploitation			
Clients et autres débiteurs		3 027	2 085
Crédits d'impôt et subventions à recevoir		24	(72)
Stocks		(237)	4 578
Frais payés d'avance et acomptes		567	1 644
Créditeurs et charges à payer		1 422	(6 545)
Provisions		(3 382)	671
		1 421	2 361
		(1 708)	(3 339)
Activités de financement			
Frais d'émission d'actions		(153)	(37)
Paiement d'obligations locatives	8	(122)	(125)
		(275)	(162)
Activités d'investissement			
Produit de la vente de placements obligataires et de fonds du marché monétaire		134	–
Acquisition d'actifs financiers dérivés		–	(104)
Acquisition d'immobilisations corporelles		–	(222)
		134	(326)
Variation nette de la trésorerie au cours de la période		(1 849)	(3 827)
Trésorerie à l'ouverture de la période		34 097	23 856
Effet du change sur la trésorerie		(8)	(6)
Trésorerie à la clôture de la période		32 240 \$	20 023 \$

Se reporter à la note 10 pour obtenir des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

THERATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires
(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023
(non audité)

Theratechnologies Inc. est une société biopharmaceutique axée sur le développement et la commercialisation de traitements innovateurs qui répondent à des besoins médicaux non satisfaits.

Les états financiers consolidés (les « états financiers ») comprennent les comptes de Theratechnologies inc. et de ses filiales entièrement détenues (désignées collectivement comme la « Société » et, individuellement, comme les « filiales de la Société »).

La Société a une filiale significative entièrement détenue :

- Theratechnologies U.S., Inc., une société régie par la loi intitulée *Delaware General Corporation Law* (Delaware). Theratechnologies U.S., Inc. fournit les services de personnel à Theratechnologies Inc. pour ses activités aux États-Unis;

Theratechnologies inc. est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) et est domiciliée au Québec, Canada. La Société est située au 2015, rue Peel, bureau 1100, Montréal (QC), H3A 1T8, Canada.

1. Base d'établissement

a) Regroupement des actions

Le 19 juillet 2023, le conseil d'administration a approuvé le regroupement des actions ordinaires émises et en circulation (les « actions ordinaires ») à raison de une action ordinaire pour quatre (1 pour 4) (le « regroupement ») à compter du 31 juillet 2023. Toute référence dans les présents états financiers au nombre d'actions ordinaires, de bons de souscription émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne [au sens donné à ce terme à la note 8 a)], de bons de souscription de Marathon [au sens donné à ce terme à la note 8 b)] et d'options [au sens donné à ce terme à la note 8 c)], au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, à la perte de base et diluée par action et aux prix d'exercice des bons de souscription émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne, des bons de souscription de Marathon et des options a été retraitée rétrospectivement afin de tenir compte de l'incidence du regroupement pour toutes les périodes présentées.

b) Référentiel comptable

Les présents états financiers consolidés intermédiaires non audités (les « états financiers intermédiaires »), y compris les informations comparatives, ont été établis conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'« IAS 34 ») des Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Certaines informations, notamment les notes habituellement jointes aux états financiers consolidés annuels préparés conformément aux IFRS, ont été omises ou résumées. Les présents états financiers intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations à fournir aux termes des IFRS; par conséquent, ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 30 novembre 2023 et des notes y afférentes.

La publication des états financiers intermédiaires a été approuvée par le comité d'audit de la Société le 9 avril 2024.

THE RATE TECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023
(non audité)

1. Base d'établissement (suite)

c) Incertitude quant à la continuité de l'exploitation

Dans le cadre de la préparation des états financiers intermédiaires, il incombe à la direction d'identifier tout événement ou toute situation susceptible de jeter un doute sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation existe si des événements ou des conditions, considérés collectivement, indiquent que la Société pourrait ne pas être en mesure d'honorer ses obligations à leur échéance pendant une période d'au moins 12 mois à compter du 29 février 2024. Si la Société conclut que des événements ou des conditions jettent un doute important sur sa capacité à poursuivre son exploitation, elle doit évaluer si les plans élaborés pour atténuer ces événements ou conditions permettront de lever tout doute important éventuel.

Pour le trimestre clos le 29 février 2024, la Société a inscrit une perte nette de 4 481 \$ (10 443 \$ en 2023) et enregistré des flux de trésorerie d'exploitation positifs de 1 421 \$ (2 361 \$ en 2023). Au 29 février 2024, la trésorerie s'élevait à 32 240 \$, et les placements obligataires et les fonds du marché monétaire totalisaient 6 213 \$.

La facilité d'emprunt de la Société comporte diverses clauses restrictives, y compris des clauses portant sur le seuil minimum de liquidités selon lesquelles la Société doit conserver des soldes importants de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme admissibles dans des comptes prédéterminés, ce qui restreint la gestion de ses liquidités (se reporter à la note 6). Un manquement à la clause de liquidités (le « manquement au titre des liquidités ») autorise le prêteur à exiger le remboursement immédiat de la facilité d'emprunt et rend les actifs garantis disponibles au prêteur, lesquels comprennent la quasi-totalité de la trésorerie, des placements obligataires et des fonds du marché monétaire qui sont assujettis à des conventions de contrôle, et peut entraîner une augmentation du taux d'intérêt de 300 points de base sur l'encours de l'emprunt. Au cours de l'exercice 2023, la Société s'est trouvée en situation de manquement au titre des liquidités et a conclu plusieurs modifications de la convention de crédit de Marathon afin d'en modifier certaines des modalités et conditions (se reporter à la note 6).

Au 29 février 2024, les principales clauses restrictives de la convention de crédit de Marathon, dans sa version modifiée, étaient notamment les suivantes : i) les liquidités minimales exigées doivent être comprises entre 15 000 \$ et 20 000 \$, en fonction de cibles fondées sur le BAIIA ajusté de Marathon (au sens donné à ce terme dans la convention de crédit de Marathon, le « BAIIA ajusté de Marathon ») au cours des quatre derniers trimestres clos; et ii) les cibles trimestrielles minimales fondées sur le BAIIA ajusté de Marathon. Rien ne garantit que le prêteur acceptera d'apporter des modifications ou d'accorder une dispense pour tout autre manquement éventuel aux clauses restrictives, le cas échéant. La Société ne remplit pas les conditions préalables au prélèvement de montants additionnels aux termes de la convention de crédit de Marathon et, à l'heure actuelle, aucune autre source de financement ne lui a été consentie.

THE RATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023
(non audité)

1. Base d'établissement (suite)

c) Incertitude quant à la continuité de l'exploitation (suite)

L'évaluation de la capacité de la Société à poursuivre son exploitation pendant une période d'au moins 12 mois à compter du 29 février 2024 nécessite de poser des jugements importants et est tributaire du respect des conditions liées à la convention de crédit de Marathon ou de l'obtention du soutien du prêteur (y compris les dispenses et modifications éventuelles, au besoin), de l'accroissement de ses revenus et de la gestion de ses charges (notamment la réorganisation orientée essentiellement sur ses activités de R&D) de manière à atteindre ou à excéder la cible fondée sur le BAIIA ajusté de Marathon et à générer des flux de trésorerie d'exploitation positifs suffisants. Certains éléments des plans de la direction sont hors de son contrôle et les résultats ne peuvent être prédits à l'heure actuelle. Si les plans de la direction ne se concrétisent pas, la Société pourrait être en situation de défaut à l'égard de la convention de crédit de Marathon, être forcée de réduire ou de reporter des dépenses et des entrées d'immobilisations et de chercher à mobiliser d'autres sources de financement ou de vendre ou liquider ses actifs. C'est pourquoi il existe une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions qui jettent un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés selon l'hypothèse que la Société poursuivra son exploitation, laquelle suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et qu'elle pourra réaliser ses actifs et régler ses passifs et ses engagements dans le cadre normal de ses activités. Les présents états financiers intermédiaires ne comprennent pas les ajustements de la valeur comptable et du classement des actifs et des passifs ainsi que des charges présentées qui pourraient résulter de la résolution de cette incertitude et qui pourraient s'imposer si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas appropriée aux fins des présents états financiers intermédiaires. Si la Société devait se trouver dans l'impossibilité de poursuivre son exploitation, une dépréciation significative de la valeur comptable des actifs de la Société, immobilisations incorporelles comprises, pourrait être nécessaire.

d) Base d'évaluation

Les états financiers intermédiaires de la Société ont été établis selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, sauf pour les placements obligataires et les fonds du marché monétaire, les actifs financiers dérivés, les passifs liés aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie et les passifs liés aux bons de souscription, qui sont évalués à la juste valeur. Les accords de paiement fondé sur des actions classés dans les capitaux propres sont évalués à la juste valeur à la date d'attribution conformément aux dispositions de l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*.

Les méthodes utilisées pour évaluer la juste valeur sont traitées plus loin, à la note 12.

THE RATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023
(non audité)

1. Base d'établissement (suite)

e) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement des états financiers intermédiaires de la Société conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers intermédiaires, ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière.

Des informations concernant les jugements critiques posés lors de l'application des méthodes comptables et les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers intermédiaires sont fournies à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels au 30 novembre 2023.

f) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar américain (« \$ US »).

Toutes les informations financières présentées en dollars américains ont été arrondies au millier près.

2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 30 novembre 2023 ont été appliquées de manière uniforme dans le cadre de la préparation des présents états financiers intermédiaires.

Changements de méthodes comptables

Normes publiées, mais non encore en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} décembre 2023, et leur application anticipée est permise. Cependant, la Société n'a adopté aucune nouvelle norme ou norme modifiée de façon anticipée aux fins de la préparation des présents états financiers intermédiaires consolidés. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels au 30 novembre 2023 pour obtenir une description de ces normes.

THERATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023
(non audité)

3. Revenus

Le tableau qui suit affiche les ventes nettes par produit.

	2024	2023
<i>EGRIFTA SV</i> ^{MD}	9 586 \$	12 711 \$
Trogarzo ^{MD}	6 661	7 197
	16 247 \$	19 908 \$

Le tableau qui suit affiche les ventes nettes par secteur géographique.

	2024	2023
États-Unis	16 169 \$	19 645 \$
Europe	78	263
	16 247 \$	19 908 \$

Theratechnologies Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023
(non audité)

4. Produits financiers et charges financières

	Note	2024	2023
Profit sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur		209 \$	– \$
Profit sur la résiliation du bail		–	121
Produits d'intérêts		420	227
Produits financiers		629	348
Charge de désactualisation et amortissement des coûts de financement différés	7 et 8	(374)	(533)
Intérêts sur les billets non garantis de premier rang convertibles et l'emprunt à terme		(2 274)	(1 784)
Frais bancaires		(6)	(20)
Perte sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur		–	(176)
Perte nette de change		(2)	(125)
Autres		(98)	–
Perte découlant des modifications apportées à la facilité d'emprunt		–	(2 650)
Charges financières		(2 754)	(5 288)
Charges financières nettes comptabilisées dans le bénéfice net ou la perte nette		(2 125) \$	(4 940) \$

5. Stocks

Au premier trimestre de 2024, une provision au titre des stocks de 837 \$ (néant en 2023) a été comptabilisée dans l'attente de l'approbation de la commercialisation de la formulation F8 de la tésamoréline et elle a été constatée dans le coût des produits vendus.

THE RATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023
(non audité)

6. Provisions

	Facturation interne et remises	Retours	Restructu- ration	Total
Solde au 30 novembre 2022	6 032 \$	1 485 \$	– \$	7 517 \$
Provisions constituées	15 407	1 086	1 963	18 456
Provisions utilisées	(14 506)	(309)	(1 721)	(16 536)
Effet des variations des taux de change	168	–	(2)	166
Solde au 30 novembre 2023	7 101 \$	2 262 \$	240 \$	9 603 \$
Provisions constituées	3 629	430	18	4 077
Provisions utilisées	(6 717)	(535)	(207)	(7 459)
Effet des variations des taux de change	(26)	–	–	(26)
Solde au 29 février 2024	3 987 \$	2 157 \$	51 \$	6 195 \$

7. Facilité d'emprunt

Le 20 juillet 2022, la Société a conclu une convention de crédit avec certains fonds et comptes pour lesquels Marathon Asset Management L.P. agit à titre de gestionnaire de placements (collectivement, « Marathon ») lui permettant d'emprunter jusqu'à 100 000 \$ (la « facilité d'emprunt » ou la « convention de crédit de Marathon »). La Société devait pouvoir décaisser l'emprunt progressivement en quatre tranches, chacune étant assorties de conditions particulières devant être respectées par la Société.

Le 27 juillet 2022, un montant en principal de 40 000 \$ (la « tranche 1 de l'emprunt ») a été versé alors que le 21 juin 2023, un second montant de 20 000 \$ (la « tranche 2 de l'emprunt ») a été versé par suite du retrait par le prêteur, au premier trimestre de 2023, de la condition de soumettre à la FDA les résultats de l'étude de validation portant sur les facteurs humains que menait alors la Société. La Société ne remplit pas les conditions préalables au prélèvement de tranches additionnelles de principal de 15 000 \$ et de 25 000 \$, respectivement.

THE RATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023
(non audité)

7. Facilité d'emprunt (suite)

Le 3 juillet 2023, la Société s'est trouvée en situation de manquement au titre des liquidités, autorisant le prêteur à exiger le remboursement immédiat de l'emprunt et rendant les actifs garantis disponibles au prêteur, lesquels comprennent la quasi-totalité de la trésorerie, des placements obligataires et des fonds du marché monétaire qui sont assujettis à des conventions de contrôle. Le 10 juillet 2023, la Société et le prêteur ont modifié les modalités de la convention de crédit de Marathon afin de réduire la clause de liquidités minimales pour la période du 10 juillet au 28 juillet 2023, comme suit :

- de 20 000 \$ à 14 000 \$ entre le 10 juillet 2023 et le 21 juillet 2023, inclusivement;
- de 14 000 \$ à 16 000 \$ entre le 22 juillet 2023 et le 28 juillet 2023, inclusivement.

Le 28 juillet 2023, la Société et le prêteur ont conclu une modification additionnelle des modalités de la convention de crédit de Marathon afin que, entre autres, la clause de liquidités minimales soit fixée à 15 000 \$ à compter du 29 juillet 2023, et ce, jusqu'au 31 octobre 2023. Après cette date, la clause de liquidités minimales a été fixée à 20 000 \$. Toutefois, si la formulation F8 de la tésamoréline n'était pas approuvée par la Food and Drug Administration des États-Unis au plus tard le 31 mars 2024, la clause de liquidités minimales passait à 30 000 \$. Le 21 septembre 2023, la Société a obtenu du prêteur une renonciation concernant le manquement au titre des liquidités pour la période allant du 3 juillet 2023 au 9 juillet 2023, inclusivement. Le 13 octobre 2023, la Société et le prêteur ont conclu une modification additionnelle de la convention de crédit de Marathon (la « cinquième modification »), prévoyant notamment ce qui suit :

- la révision du niveau des liquidités minimales exigées en tout temps après le 31 octobre 2023, qui doivent être comprises entre 15 000 \$ et 20 000 \$, en fonction de seuils relatifs au BAIIA ajusté de Marathon au cours des quatre derniers trimestres clos;
- la révision des exigences de revenus minimums pour qu'elles soient établies en fonction de cibles fondées sur le BAIIA ajusté de Marathon au lieu de cibles trimestrielles fondées sur les revenus à compter du trimestre clos le 30 novembre 2023;
- la suppression de l'interdiction, visant la Société, d'inclure un paragraphe explicatif sur la continuité de l'exploitation dans l'opinion du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant de la Société qui accompagne le rapport annuel de la Société.

THE RATE TECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023
(non audité)

7. Facilité d'emprunt (suite)

En contrepartie de la cinquième modification, la Société s'est engagée i) à payer un montant correspondant à la valeur après amortissement de 540 \$ (600 \$), ou 100 points de base calculés sur le montant en principal de la dette consolidée en date du 13 octobre 2023 (60 000 \$), lequel montant a été ajouté au principal de la dette consolidée en tant que paiement en nature; et ii) à rajuster le prix d'exercice des bons de souscription de Marathon, lesquels sont désormais exerçables contre 1 250 000 actions ordinaires au prix de 2,30 \$ par action ordinaire, en baisse par rapport au prix précédent de 5,80 \$ par action ordinaire.

Les principales conditions préalables aux prélèvements sur la facilité d'emprunt sont les suivantes :

- la facilité d'emprunt a une durée initiale de cinq ans, elle prévoit une période de 24 mois pendant laquelle seuls les versements d'intérêts seront requis et porte intérêt au taux Secured Overnight Financing Rate (« SOFR ») majoré de 9,5 %. La tranche 1 de l'emprunt et la tranche 2 de l'emprunt sont remboursables en versements mensuels égaux selon un calendrier d'amortissement de 36 mois commençant en juillet 2024. La Société peut effectuer un remboursement anticipé de l'encours de la facilité d'emprunt à tout moment sous réserve du versement de certains montants pour remboursement anticipé : pour la tranche 1 de l'emprunt, jusqu'au 27 juillet 2024, un montant correspondant au montant intégral, et après cette date, un montant maximal correspondant à 3 % du montant en principal faisant l'objet d'un remboursement anticipé. Pour la tranche 2 de l'emprunt, jusqu'au 21 juin 2025, un montant correspondant au montant intégral, et après cette date, un montant maximal correspondant à 3 % du montant en principal faisant l'objet d'un remboursement anticipé;
- la facilité d'emprunt prévoit des cibles fondées sur le BAIIA ajusté de Marathon et un niveau de liquidités minimales exigées (au sens donné à ces deux termes dans la convention de crédit de Marathon) en tout temps qui se situe entre 15 000 \$ et 20 000 \$ en fonction de seuils fixés pour le BAIIA ajusté de Marathon au cours des quatre derniers trimestres clos;
- aux termes de la facilité d'emprunt, le consentement du prêteur est requis pour contracter des emprunts supplémentaires et réaliser d'autres acquisitions, cessions et prises et octrois de licences d'utilisation de produits ou d'actifs. Le non-respect des modalités de la convention de crédit de Marathon créera un cas de défaut donnant lieu à une augmentation de 300 points de base sur l'encours de l'emprunt et permettra au prêteur d'exiger le remboursement immédiat de l'emprunt;
- le prêteur détient une sûreté de premier rang grevant tous les actifs de la Société, sous réserve de certaines restrictions afférentes aux ententes liées aux cartes de crédit.

THE RATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023
(non audité)

7. Facilité d'emprunt (suite)

La variation de la valeur comptable de la facilité d'emprunt se présente comme suit.

Produit de la facilité d'emprunt au 27 juillet 2022	40 000 \$
Coûts de transaction	(2 285)
Charge de désactualisation	179
<hr/>	
Emprunt à terme au 30 novembre 2022	37 894 \$
Produit de la tranche 2 de l'emprunt le 21 juin 2023	20 000
Coûts liés à l'émission de la tranche 2 de l'emprunt	(1 182)
Coûts liés aux bons de souscription de Marathon	(78)
Contrepartie de la cinquième modification	540
Charge de désactualisation	800
<hr/>	
Emprunt à terme au 30 novembre 2023	57 974 \$
Charge de désactualisation	275
<hr/>	
Emprunt à terme au 29 février 2024	58 249 \$
Partie courante	(12 354)
Partie non courante	45 895

THE RATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023
(non audité)

8. Obligations locatives

	Valeur comptable
Solde au 30 novembre 2022	1 922 \$
Charge de désactualisation	101
Paievements de loyers	(452)
Effet de la variation des cours de change	17
Résiliation	(920)
Nouveaux contrats de location	326
Solde au 30 novembre 2023	994 \$
Charge de désactualisation	19
Paievements de loyers	(122)
Solde au 29 février 2024	891 \$
Partie courante	(431)
Partie non courante	460

9. Capital-actions et bons de souscription

a) Bons de souscription émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne

Le 19 janvier 2021, la Société a réalisé un appel public à l'épargne visant la vente et l'émission d'unités. Chaque unité se composait d'une action ordinaire de la société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la société (chaque bon de souscription entier étant un « bon de souscription émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne ») et a été classée au poste « Capital-actions et bons de souscription émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne » dans les capitaux propres. Au cours du premier trimestre clos le 29 février 2024, aucun bon de souscription émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne n'a été exercé (néant au 30 novembre 2023).

Les 8 130 550 bons de souscription émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne ont expiré le 19 janvier 2024.

THE RATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023
(non audité)

9. Capital-actions et bons de souscription (suite)

a) Bons de souscription émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne (suite)

Le 31 octobre 2023, la Société a réalisé un appel public à l'épargne visant la vente et l'émission de 12 500 000 actions ordinaires au prix de 1,00 \$ par action ordinaire, pour un produit brut de 12 500 \$. Le 14 novembre 2023, la Société a émis 160 000 actions ordinaires au prix de 1,00 \$ par action ordinaire pour un produit brut de 160 \$ dans le cadre de l'exercice partiel de l'option de surallocation. La Société a également réalisé un placement privé simultané (le « placement privé simultané ») auprès d'Investissement Québec de 9 118 184 actions ordinaires et de 3 381 816 reçus de souscription entièrement financés sans droit de vote, échangeables en tout temps contre des actions ordinaires à raison d'un reçu pour une action ordinaire, dans chaque cas, au prix de 1,00 \$, pour un produit brut de 12 500 \$. Les reçus de souscription ont été émis pour limiter l'actionnariat de l'investisseur à au plus 19,9 % des actions ordinaires émises et en circulation, et les reçus de souscription sont échangeables en tout temps, pourvu que les limites relatives à l'actionnariat soient respectées. La Société a également conclu avec Investissement Québec une convention de droits de l'investisseur, aux termes de laquelle Investissement Québec aura le droit de désigner un administrateur au conseil d'administration de la Société tant qu'elle détient 50 % des actions ordinaires souscrites dans le cadre du placement privé simultané. Les frais d'émission d'actions se sont élevés à 2 053 \$.

b) Bons de souscription de Marathon

Le 27 février 2023, la Société a émis à Marathon un nombre total de 5 000 000 de bons de souscription d'actions ordinaires (les « bons de souscription de Marathon ») exerçables contre 1 250 000 actions ordinaires, à un prix d'exercice de 5,80 \$ après le regroupement. Les bons de souscription de Marathon peuvent être exercés pendant une période de sept ans. Les bons de souscription de Marathon ne sont pas négociés en bourse. Ils sont transférables seulement aux membres du même groupe que Marathon ou à d'autres prêteurs éventuels aux termes de la facilité d'emprunt et aux membres de leur groupe et peuvent être exercés sans décaissement. En conséquence, les bons de souscription de Marathon sont des passifs financiers dérivés évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les bons de souscription de Marathon ont été émis en contrepartie de diverses modifications de la convention de crédit de Marathon, à savoir :

- la modification qui consiste à supprimer la condition préalable au versement de la tranche 2 de l'emprunt exigeant que la Société ait déposé auprès de la FDA les résultats de son étude sur les facteurs humains avant le 30 juin 2023;
- une modification permettant l'inclusion d'un paragraphe explicatif sur la continuité de l'exploitation dans le rapport annuel du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant pour l'exercice clos le 30 novembre 2022.

THE RATE TECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023
(non audité)

9. Capital-actions et bons de souscription (suite)

b) Bons de souscription de Marathon (suite)

En contrepartie de la cinquième modification, la Société s'est engagée à rajuster le prix d'exercice des 5 000 000 de bons de souscription de Marathon, lesquels sont désormais exerçables contre 1 250 000 actions ordinaires au prix de 2,30 \$ par action ordinaire. (Se reporter à la note 6.)

La juste valeur des bons de souscription de Marathon a été traitée comme une sortie de trésorerie afin de vérifier si la modification de la dette était une modification importante, et il a été déterminé que la modification n'était pas importante. À la suite de l'émission, un montant de 2 650 \$ a été comptabilisé en tant que perte sur la modification de la dette à l'aide du modèle Black-Scholes et selon les hypothèses présentées dans le tableau ci-dessous. Un montant de 350 \$ a été comptabilisé au titre de l'augmentation de la juste valeur des bons de souscription de Marathon à la suite de la modification du prix au moment de la conclusion de la cinquième modification. Ce passif financier dérivé lié aux bons de souscription de Marathon est comptabilisé en tant que passif à l'état consolidé de la situation financière et a donné lieu à un profit lié à la réévaluation de la juste valeur de 213 \$ pour le trimestre clos le 29 février 2024.

	Évaluation au 29 février 2024	Évaluation à la date d'émission
Taux d'intérêt sans risque	4,25 %	3,92 %
Volatilité attendue	89,86 %	61,985 %
Durée de vie moyenne des options en années	6 ans	7 ans
Cours de l'action	1,45 \$	3,80 \$
Prix d'exercice des bons de souscription	2,30 \$	5,80 \$

Le taux d'intérêt sans risque est fondé sur le rendement implicite d'un bon du Trésor canadien à coupon zéro ayant une durée restante égale à la durée de vie des bons de souscription de Marathon. La volatilité est fondée sur la volatilité historique moyenne pondérée ajustée en fonction des variations attendues en raison des informations publiées. La durée de vie des bons de souscription de Marathon repose sur une clause contractuelle. Le rendement en dividende a été exclu du calcul, étant donné que la politique actuelle de la Société consiste à retenir la totalité de son bénéfice pour financer ses activités et sa croissance future.

THE RATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023
(non audité)

9. Capital-actions et bons de souscription (suite)

c) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a mis sur pied un régime d'options d'achat d'actions (le « régime d'options ») en vertu duquel elle peut attribuer à ses administrateurs, membres de la direction, salariés, chercheurs et consultants des options non cessibles (les « options ») pour l'achat d'actions ordinaires. La date d'exercice d'une option ne peut excéder de 10 ans la date de son attribution. Le 28 mars 2023, le conseil d'administration de la Société a modifié le régime d'options afin de préciser, entre autres, que le nombre maximum d'actions ordinaires pouvant être émises aux termes du régime d'options (et aux termes de tout autre mécanisme de rémunération en titres) ne doit pas dépasser 17 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, avant dilution. Le régime d'options comprend une clause de « réserve perpétuelle » ou de « rechargement », de sorte que, lorsque les options sont exercées, le nombre d'actions ordinaires pouvant être émises aux termes du régime d'options sera réapprovisionné et les options exercées pourront être attribuées de nouveau à l'avenir. Les actionnaires ont ratifié cette modification le 9 mai 2023. En général, les options sont acquises à la date d'attribution ou sur une période maximale de trois ans.

Au 29 février 2024, 5 764 622 options pouvaient encore être attribuées par la Société (137 347 options en 2023) aux termes du régime d'options.

Toutes les options doivent être réglées par la livraison physique d'actions ordinaires.

THE RATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023
(non audité)

9. Capital-actions et bons de souscription (suite)

c) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Le nombre d'options en cours a évolué comme suit au cours des deux derniers exercices :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option	
		\$ CA	\$ US
Options en cours en dollars canadiens			
Options au 30 novembre 2022 – \$ CA	1 180 052	15,92 \$	11,84 \$
Attribuées – \$ CA	792 193	5,16	3,80
Options en cours au 28 février 2023 – \$ CA	1 972 245	11,60 \$	8,48 \$
Options au 30 novembre 2023 – \$ CA	1 774 559	11,51	8,48
Ayant fait l'objet d'une renonciation et échues – \$ CA	(708)	15,41	11,41
Options en cours au 29 février 2024 – \$ CA	1 773 851	11,51	8,48
Options exerçables au 29 février 2024 – \$ CA	1 199 279	13,35	9,83
Options exerçables au 28 février 2023 – \$ CA	806 050	15,80 \$	11,56 \$
Options en cours en dollars américains			
Options au 30 novembre 2022 – \$ US	106 643		10,00
Attribuées – \$ US	203 935		3,80
Options en cours au 28 février 2023 – \$ US	310 578		5,92
Options au 30 novembre 2023 – \$ US	279 369		6,02
Ayant fait l'objet d'une renonciation – \$ US	(1 250)		3,80
Options en cours au 29 février 2024 – \$ US	278 119		6,84
Options exerçables au 29 février 2024 – \$ US	123 191		8,03
Options exerçables au 28 février 2023 – \$ US	37 014		9,52

THE RATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023
(non audité)

9. Capital-actions et bons de souscription (suite)

c) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Au cours du trimestre clos le 29 février 2024, un montant de 689 \$ (626 \$ en 2023) a été comptabilisé à titre de charge de rémunération fondée sur des actions aux termes du régime. Aucune option n'a été attribuée au cours du premier trimestre clos le 29 février 2024. La juste valeur des options attribuées en 2023 a été estimée à la date d'attribution à l'aide du modèle Black-Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2023
Options attribuées en dollars canadiens	
Taux d'intérêt sans risque	3,33 %
Volatilité attendue	64,3 %
Durée de vie moyenne des options en années	9,5 ans
Cours de l'action à la date d'attribution	3,80 \$ (5,16 \$ CA)
Prix d'exercice de l'option	3,80 \$ (5,16 \$ CA)

	2023
Options attribuées en dollars américains	
Taux d'intérêt sans risque	3,92 %
Volatilité attendue	62 %
Durée de vie moyenne des options en années	9,5 ans
Cours de l'action à la date d'attribution	3,80 \$
Prix d'exercice de l'option	3,80 \$

Le taux d'intérêt sans risque est fondé sur le rendement implicite d'un bon du Trésor canadien ou américain à coupon zéro ayant une durée restante égale à la durée de vie prévue de l'option. La volatilité est fondée sur la volatilité historique moyenne pondérée ajustée sur une période correspondant à la durée de vie attendue. L'estimation de la durée de vie des options tient compte du délai d'acquisition des droits à la date d'attribution, de la durée de vie des options et de la période moyenne pendant laquelle les options sont demeurées en cours dans le passé. Le rendement en dividende a été exclu du calcul, étant donné que la politique actuelle de la Société consiste à retenir la totalité de son bénéfice pour financer ses activités et sa croissance future.

THERATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023
(non audité)

9. Capital-actions et bons de souscription (suite)

c) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Le tableau suivant résume la juste valeur moyenne pondérée, à la date d'attribution, des options attribuées au cours des périodes closes aux dates suivantes :

Trimestres clos le		
	Nombre d'options	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
Options attribuées en dollars canadiens		
28 février 2023	792 193	2,76 \$ (3,76 \$ CA)
Trimestres clos le		
	Nombre d'options	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
Options attribuées en dollars américains		
28 février 2023	203 935	2,72 \$

Le modèle Black-Scholes, utilisé par la Société pour calculer la valeur des options, a été mis au point pour évaluer, sans restriction d'acquisition de droit, la juste valeur d'options librement négociables et pleinement transférables, une pratique qui diffère considérablement des attributions d'options d'achat d'actions de la Société. Ce modèle fait appel à certaines hypothèses subjectives, dont la volatilité future du cours de l'action et la durée de vie moyenne des options, qui contribuent considérablement au résultat du calcul.

THE RATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023
(non audité)

9. Capital-actions et bons de souscription (suite)

d) Perte par action

Le calcul de la perte de base par action est fondé sur la perte nette de 4 481 \$ (10 443 \$ en 2023) attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société et sur un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, comme suit :

	29 février 2024	28 février 2023
Actions ordinaires émises aux 1 ^{er} décembre	45 980 019	24 201 582
Effet des reçus de souscription émis	3 381 816	–
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, de base et dilué	49 361 835	24 201 582

Pour le trimestre clos le 29 février 2024, 2 051 970 options (2 282 823 en 2023) et 5 000 000 de bons de souscription de Marathon ont été exclus du calcul du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires après dilution, étant donné qu'elles auraient eu un effet antidilutif. Les bons de souscription émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne et les billets non garantis de premier rang convertibles ont également été exclus du calcul du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires après dilution pour les périodes au cours desquelles ils étaient en circulation.

Theratechnologies Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023
(non audité)

10. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La Société a conclu les transactions suivantes n'ayant pas d'incidence sur les flux de trésorerie :

	29 février 2024	28 février 2023
Entrées d'immobilisations corporelles incluses dans les crédateurs et charges à payer	– \$	74 \$
Coûts de financement différés inclus dans les crédateurs et charges à payer	165	196

11. Instruments financiers

La nature et l'étendue de l'exposition de la Société aux risques découlant de ses instruments financiers font écho aux informations qui sont présentées dans les états financiers consolidés annuels au 30 novembre 2023, compte tenu de la mise à jour dont il est question ci-après.

12. Détermination de la juste valeur

Certaines méthodes comptables et informations à fournir de la Société exigent la détermination de la juste valeur, tant pour ce qui est des actifs et des passifs financiers que des actifs et des passifs non financiers. La juste valeur a été déterminée aux fins des évaluations et (ou) des informations à fournir selon les méthodes exposées ci-après. S'il y a lieu, des informations supplémentaires concernant les hypothèses posées dans la détermination de la juste valeur sont fournies dans les notes portant sur l'actif ou le passif concerné.

Actifs financiers et passifs financiers évalués à la juste valeur

Pour déterminer la juste valeur, la Société utilise une hiérarchie des justes valeurs fondée sur les niveaux définis ci-dessous :

- Niveau 1 : s'entend des données d'entrée observables comme les prix cotés sur les marchés actifs.
- Niveau 2 : s'entend des données d'entrée, autres que les prix cotés sur les marchés actifs, qui sont directement ou indirectement observables.
- Niveau 3 : s'entend des données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, ou seulement dans une très faible mesure, obligeant les entités à élaborer leurs propres hypothèses.

HERATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023
(non audité)

12. Détermination de la juste valeur (suite)

Autres actifs financiers et passifs financiers

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs et passifs financiers à court terme, incluant la trésorerie, les clients et autres débiteurs, ainsi que les créditeurs et charges à payer, se rapproche de leur juste valeur en raison de leurs durées relativement courtes.

Les placements obligataires et les fonds du marché monétaire ainsi que les actifs et les passifs financiers dérivés sont présentés à la juste valeur, déterminée par des données d'entrée qui sont essentiellement fondées sur les prix proposés par les courtiers à la date de clôture (niveau 2).

La Société a déterminé que la valeur comptable de sa facilité d'emprunt se rapproche de sa juste valeur puisque les conditions ont été modifiées vers la clôture de l'exercice 2023.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur des options d'achat d'actions est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes. Les données d'évaluation comprennent le cours de l'action à la date d'évaluation, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité attendue (fondée sur la volatilité historique moyenne pondérée ajustée en fonction des variations attendues à la lumière des informations publiées), la durée de vie moyenne pondérée attendue des instruments (fondée sur l'expérience historique et le comportement général du porteur de l'option), les dividendes attendus et le taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État). La détermination de la juste valeur ne tient pas compte des conditions de service et de performance non liées au marché, le cas échéant, dont sont assorties les options.

La juste valeur des UAD est déterminée au moyen du prix coté des actions ordinaires de la Société et elles sont considérées comme se situant au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

Bons de souscription de Marathon

Les bons de souscription de Marathon sont comptabilisés à la juste valeur et ils sont considérés comme se situant au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Theratechnologies Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Trimestres clos le 29 février 2024 et le 28 février 2023
(non audité)

13. Secteurs d'exploitation

La Société comporte un seul secteur d'exploitation. Plus de 99 % des revenus de la Société proviennent d'un seul client, soit RxCrossroads, qui est domicilié aux États-Unis.

	2024	2023
RxCrossroads	16 169 \$	16 645 \$
Autres clients	78	263
	16 247 \$	19 908 \$

Au 29 février 2024, les actifs non courants de la Société totalisant 14 149 \$ sont situés au Canada (13 809 \$), aux États-Unis (56 \$) et en Irlande (284 \$).

14. Événement postérieur à la date de clôture

Le 22 mars 2024, la Société a annoncé qu'elle réduira progressivement ses activités de recherche préclinique en oncologie. La Société continuera d'accorder la priorité à son essai clinique de phase 1 en cours utilisant le sudocétaxel zendusortide (« TH1902 »), un nouveau conjugué peptide-médicament, pour traiter les patientes atteintes d'un cancer de l'ovaire avancé. La réduction progressive des activités de recherche s'harmonise avec l'accent mis par la Société sur ses activités commerciales et optimisera davantage sa structure de coûts organisationnelle. Ces changements devraient entraîner des frais de restructuration d'environ 600 \$ au titre des indemnités de départ et d'autres dépenses et d'environ 800 \$ au titre de l'amortissement accéléré des immobilisations corporelles. La Société prévoit que tous les frais seront entièrement prélevés en 2024.